

**CONCOURS UNIQUE DE RECRUTEMENT
D'INFIRMIERS ET D'INFIRMIERES DE L'EDUCATION NATIONALE**

SESSION 2010

EPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE :

**Réponse(s) à une ou plusieurs questions concernant l'exercice de
la profession d'infirmier**

DUREE : 3H00 - COEFFICIENT : 1

DATE : jeudi 3 juin 2010

Ce document comporte 1 seule page (celle-ci) recto-verso ; assurez-vous que cet exemplaire est complet ; dans le cas contraire, demandez-en un autre aux surveillants.

ATTENTION

Il vous est rappelé que votre identité ne doit figurer que dans la partie supérieure de la bande en-tête de la copie (ou des copies) mise(s) à votre disposition.

Toute mention d'identité portée sur toute autre partie de la copie (ou des copies) mènera à l'annulation de votre épreuve. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.

Dans les cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

Les candidats ne sont pas autorisés à quitter la salle avant une heure de composition.

Sujet :

Infirmier(e) en collège, vous accueillez en première heure de cours de la matinée Martine P. 14 ans qui se présente pour céphalées et somnolence. Au cours de l'entretien Martine vous révèle avoir absorbé une plaquette entière de paracétamol 1000 mg dérobée dans la pharmacie familiale.

1. Sur quels éléments votre prise en charge s'appuie t-elle ?
2. Quelle sera votre action à court, moyen et long terme ? justifier.